

# LA ROUE LIBRE DE THAU

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 12 Mai 2023 – 18h30 chez Paul

## Présent.e.s :

Alika Legay  
Paul Autran  
Dominique Démaret  
Jeanne-Marie Beaufreton  
Frédéric Passicot  
Raymond Medioni  
Ingrid Picard  
Nicole Guillet

## Excusé.e.s :

Sophie Aubry  
Madeleine Verger  
Brigitte Pelerein  
Christine Chaudesaigues

## 1- PERMANENCE TELEPHONIQUE

Nous vérifions le remplissage du tableau qui permettra de rediriger les demandes selon les domaines de compétence de chacun.

Nicole prend le téléphone jusqu'au prochain CA (fin juin)  
Fred le prendra au mois de Juin, jusqu'aux vacances.

## 2- ACCUEIL DES NOUVEAUX

Objectif 1 : montrer à nos adhérents l'ensemble des actions développées par l'association.  
Objectif 2 : « susciter des vocations » pour animer des activités et recueillir les intérêts des nouveaux adhérents pour la Roue Libre de Thau.

Proposition d'accueillir les nouveaux du trimestre.

Les inviter en leur proposant une date.

En extérieur ou au café Georges ou Palanquée.

A 10h un samedi matin par trimestre.

Maximum 2 heures

Prévoir deux animateurs (qui tournent).

Prochaine date : samedi 10 juin ou samedi 17 juin – Dominique et Sophie ? (à vérifier), sinon Paul y sera. Demander à Madeleine la liste des adhérents et prendre les nouveaux (Dominique fait passer à Jeanne-Marie qui enverra le mail d'invitation)

## 3- REUNION ASSOCIATIONS A FRONTIGNAN

Ingrid fait un résumé.

Il s'agit surtout de la rédaction d'une charte.

Cela permet aux associations de communiquer entre elles, de connaître leurs agendas respectifs afin d'harmoniser au maximum les dates des événements. Intérêt pour la rencontre d'autres associations.

#### 4- DOSSIER DE DEMANDE DE FINANCEMENT AU DEPARTEMENT

Raymond nous informe des contacts qu'il a pris avec la CGN, (accompagné de Denis Toulemonde).  
Y ouvrir un compte ?

Cela faciliterait les commandes et permettrait une remise pro.

Avantage : leur catalogue centralise plusieurs fournisseurs.

Raymond voit avec Madeleine et Laure pour Rib, n°insee et domiciliation bancaire.

Raymond a pris contact avec Mr Melun pour voir la possibilité d'équiper un atelier sur le lieu de la Vélo-école de la Peyrade.

Mr Melun conseille :

=> faire une demande de subvention chaque année

=> pour pérenniser faire une demande au Président du Conseil Général pour **être conventionné**. La convention identifie l'asso et la subvention est renouvelée automatiquement. Ce qui implique des devoirs envers le département. Par ex ...

Cela nécessite de faire un dossier.

S'il s'agit d'une subvention de fonctionnement, cela permettrait d'être implanté auprès du département, et de préparer le projet d'une future Maison du Vélo.

Contact : Stéphane Loubier

Nécessité de savoir le contenu de la convention, et d'avoir un projet global.

Raymond écrit un courrier pour décrire le projet.

Daniel peut aussi suivre ce dossier.

#### 5- LA PIECE DE THEATRE RUSTINE

Sophie nous a envoyé les devis.

Une bonne façon d'animer les adhérents.

Questions à résoudre :

le financement

le lieu ; possible dans un gymnase, à Frontignan par exemple (Sophie)

la date. Ce serait le 11 novembre car après ils font un autre spectacle.

Potentiellement l'asso a les moyens de combler en cas de déficit.

L'idéal serait d'intégrer ce spectacle dans un événement autour du vélo (bourse aux vélo, tombola, cinéma...)

Inviter tous les adhérents

Mais à une autre date, au printemps par exemple.

Un autre projet en fait.

Sur le principe les présents sont d'accord sur ce projet plus modeste sur une seule représentation en fin d'après-midi le 11 novembre. Avec point info sur les activités de l'association.

Coût total 750€ + repas

Proposition de tarif : 5 euros pour les adhérents et 10 € pour les non adhérents. Ce qui fait seulement 250 € si 50 spectateurs.

Important de faire une bonne pub.

Possibilité de faire avec une autre association. Laquelle ?  
Affaire à suivre au prochain CA.

#### 6- LA VELO ECOLE

L'équipe de la vélo-école s'est réunie samedi 22 Avril sur le nouveau lieu.  
Il a été décidé de lancer une nouvelle session avant l'été. Soit 5 samedi, 4 en juin et 1 en juillet.  
Un mail a été envoyé à tous les adhérents et sympathisants, ainsi que les associations.  
Fred a pris contact avec assos de Frontignan.  
Des flyers ont été déposés.  
Pour l'instant pas d'inscrits

#### 7- GRATIFERIA

La roue libre est sollicitée par le SEL pour animer un stand, participer à une table ronde...  
Le CA décide de ne pas participer cette année. Pas de personnes disponibles ce jour là.  
Informé le SEL (Jeanne-Marie fait un mail)

#### 8- FESTIVAL DE THAU LE SAMEDI 22 JUILLET

Nous avons été contactés par mail pour savoir si nous souhaitons participer, tenir un stand d'auto-réparation, organiser le trajet en vélo... (Paul et Fred)  
Ok pour faire une balade en fin de journée à partir de Sète, Balaruc, Frontignan  
Pour arriver à 18h à Mèze  
Retour de nuit  
Pas d'atelier mécanique, seulement un stand de présentation à partir de 18h  
Il y aura un parking vélo (attachés)  
Frédéric fera le lien avec Linda Tadet du festival de Thau.  
Il faudra préciser à Linda avant fin juin les noms des encadrants Roue Libre et les horaires des points d'étape Sète, Frontignan, Balaruc et Bouzigues.

#### 9- CYCLISTES ITALIENS ET PARKINSON

Du 4 au 7 juillet.  
Contact : Daniel  
Il s'agit d'assurer un Accueil lors du passage des cyclistes et de les accompagner pour la traversée de Sète ? . Où, comment ? A préciser

#### 10- BILAN DE LA SORTIE A AGDE LE 8 MAI

Sortie organisée par les Colibris.  
Daniel et Laure ont participé, Daniel a fait un retour sur cette journée aux organisateurs.

#### 11- TRAVAUX RUE ALLENDE

Daniel informe le CA par mail ce matin :

*« La voirie va être complètement reprise avec la suppression des pins dont les racines défoncent la chaussée et bousillent les canalisations d'eau potable, provoquant des fuites importantes. Quatre propositions de rénovation sont présentées, toutes proposent de mettre la rue en sens unique montant pour les véhicules. Seule la 4ème proposition comporte une piste cyclable en descente probablement située sur la droite (en descendant) de la chaussée. Il y a fort à craindre que cette proposition ne soit pas retenue... bien qu'elle aille à l'encontre de la loi article L 228-2 du Code de l'environnement (ancienne loi dite LAURE) qui impose un aménagement cyclable en cas de réfection de la voirie.*

*Je vous consulte pour que vous mettiez ce point à l'ordre du jour de votre CA : estimez-vous utile et nécessaire que la Roue libre de Thau fasse un recours gracieux auprès de la Mairie quand le choix du projet sera arrêté au cas où aucun aménagement cyclable ne serait prévu ? Bien entendu, si vous pensez que nous pouvons nous engager dans une telle démarche, je suis partant pour la piloter et m'y investir. »*

Le CA approuve cette démarche. Ok pour que Daniel fasse le courrier en recours gracieux auprès de la mairie de Sète

## 12- DIVERS

Il y a 2 semaines la mairie de Sète a appelé Fred suite au courrier envoyé à la Mairie. Une sorte d'accusé de réception en fait. Étrange qu'ils n'aient pas tout simplement contacté les signataires du courrier... (Sophie et Nicole)

L'interlocuteur de FRED a précisé qu'une réponse serait faite à l'association par mail à l'adresse contact de l'association.

Affaire à suivre.

A l'atelier, mise en place d'un tableau pour mieux tracer les consommables.

Les formations mécaniques :

Paul et Raymond proposent de faire qq chose de plus léger, avec les mêmes modules : une demie journée par mois à Sète (samedi), une demi-journée par mois à Frontignan (mercredi), un formateur, 3 personnes.

L'atelier du 3ème samedi à Sète n'aurait pas lieu, remplacé par la formation.

Le 2ème mercredi ne fera plus l'atelier de Sète pour animer la formation sur le local de La Peyrade

Démarrage en juin.

Fin de la réunion à 20h45

Prochain CA : vendredi 23 juin 18h30 A Frontignan, lieu à déterminer (Local Jean Jaurès ? )